

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Objet de l'audit

Entreprise d'assurance

Société d'audit

Auditeur responsable

Fin des contrôles d'audit le

Année d'exercice

2021

L'audit se fonde sur les données du plan d'exploitation du ... (indication de la date)

Objet des exigences d'audit minimales de l'audit de base des provisions techniques Maladie

Partie qualitative

Débit

Éléments supplémentaires du présent audit de base

Partie quantitative

Version

16.09.2021

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

1 Point d'audit du champ d'audit « Provisions »							
A Comptes annuels statutaires		Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
A.1	Les provisions techniques des comptes annuels statutaires ont été constituées et/ou dissoutes durant l'exercice en conformité avec le plan d'exploitation approuvé.	Revue critique					
A.2	La société d'audit juge les provisions techniques des comptes annuels statutaires suffisantes au regard de l'art. 54 al. 1 OS.	Revue critique					
B Provisions pour sinistres :		Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
B.1	Les dispositions du plan d'exploitation concernant la détermination des provisions pour sinistres sont respectées (Cm 15).	Audit					
C Provisions de vieillissement		Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
C.1	Les dispositions du plan d'exploitation sur la détermination des provisions de vieillissement, attribution aux produits incluse, sont respectées et les éventuelles dissolutions sont conformes au plan d'exploitation et au but des provisions (Cm 16).	Audit					
C.2	Le besoin en provisions de vieillissement est déterminé pour toutes les couvertures d'assurance-maladie complémentaire selon l'art. 4 al. 2 let. r LSA (formulaire R2) avec préfinancement fixé contractuellement (par exemple par le biais d'une tarification selon l'âge d'entrée).	Audit					
C.3	Le facteur d'escompte dans le calcul du besoin en provisions de vieillissement est approprié (suffisamment prudent) au regard des rendements sur les placements de capitaux et de la stratégie de l'entreprise d'assurance en matière de placements de capitaux.	Audit					
C.4	Dans le calcul du besoin en provisions de vieillissement, les charges de sinistres pour les classes d'âge sans effectif sont évaluées sur la base de méthodes actuarielles reconnues.	Audit					
D Provisions de sécurité et pour fluctuations		Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
D.1	Les dispositions du plan d'exploitation sur la détermination des provisions pour risques de fluctuation des produits sont respectées et les éventuelles dissolutions sont conformes au plan d'exploitation et au but des provisions (Cm 18).	Audit					
D.2	Il est dûment distingué entre provisions pour risques de fluctuation des produits (selon Cm 18) et provisions pour autres risques liés à l'exploitation de l'assurance (selon Cm 19).	Audit					
E Autres provisions techniques		Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
E.1	Les dispositions du plan d'exploitation sur la détermination des autres provisions techniques, attribution aux produits incluse, sont respectées et les éventuelles dissolutions sont conformes au plan d'exploitation et au but des provisions (Cm 20).	Audit					

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

F	Provisions techniques	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
F.1	La constitution et la dissolution des provisions techniques sont cohérentes avec le développement des assurances-maladie complémentaires concernées par ces provisions (notamment évolution de l'effectif, de la recette des primes et des paiements pour sinistres).	Revue critique				

2 Point d'audit du champ d'audit « Plan de dissolution »							
G	Plan de dissolution	Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
G.1	Si le plan d'exploitation contient un plan de dissolution au sens du Cm 24 de la Circ.-FINMA 10/3, les dispositions correspondantes du plan d'exploitation sont respectées.	Audit					
G.2	Il n'est pas de provisions techniques devenues inutiles sans qu'un plan de dissolution selon le Cm 24 de la Circ.-FINMA 10/3 n'ait été soumis pour approbation ou n'ait déjà été approuvé.	Audit					

3 Point d'audit du champ d'audit « Révision du plan d'exploitation et conditions »							
H	Révision du plan d'exploitation	Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
H.1	La société d'audit n'a pas connaissance de motifs légaux ou actuariels qui rendraient nécessaire une révision de la partie technique du plan d'exploitation (art. 16 LSA et 54 OS).	Revue critique					
I	Conditions	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification	
I.1	Les éventuelles conditions relatives à la partie technique du plan d'exploitation que la FINMA aurait prononcées par voie de décision ont été suivies.	Audit					

4 Points d'audit sur le champ d'audit de la circulaire de la FINMA 2010/03							
J	Circulaire de la FINMA 2010/03	Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
J.1	L'audit ne met au jour aucun indice donnant à penser que les exigences posées par la circulaire de la FINMA 2010/03 n'auraient pas été respectées.	Revue critique					

5 Points d'audit sur le champ d'audit relatif aux formulaires EHP							
K	Cohérence par rapport aux informations du plan d'exploitation	Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
K.1	Les informations livrées à la FINMA via EHP sur les produits et les provisions de vieillissement ne présentent aucune incohérence par rapport au calcul des provisions techniques et aux données utilisées pour ce faire.	Revue critique					
L	Calcul des provisions techniques	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification	
L.1	Les informations spécifiques aux produits livrées à la FINMA via EHP ne présentent aucune incohérence par rapport au calcul des provisions techniques et aux données utilisées pour ce faire.	Audit					

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

L.2	Les provisions de vieillissement ont été calculées selon les informations sur leur détermination livrées à la FINMA via EHP.	Audit						
-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------	--	--	--	--	--	--

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

4 Points d'audit du champ d'audit « Débit »							
M	Calcul du débit de la fortune liée	Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
M.1	<p>Les indications figurant dans le formulaire S1.S « Débit de la fortune liée » sont calculées selon les dispositions de l'art. 68 OS et englobent les provisions techniques selon le plan d'exploitation en vigueur et englobent les provisions techniques selon le plan d'exploitation en vigueur ainsi que les engagements d'assurance envers les preneurs d'assurance.</p> <p>Remarque : il s'agit de vérifier ici que les positions nécessaires figurent dans le débit et concordent avec les provisions selon le plan d'exploitation en vigueur, et non d'effectuer un contrôle plus approfondi des chiffres sous-jacents.</p>	Audit					

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

5 Points d'audit du champ d'audit « Contrôle quantitatif »							
N1 Contrôle quantitatif dans le cadre de l'audit annuel		Indication en pourcentage					
N1.1	Indication de la part des provisions de vieillissement (Cm 16) (en % du total des provisions de vieillissement (Cm 16)) pour laquelle la société d'audit a procédé à ses propres évaluations dans le cadre de l'audit annuel.						
N1.2	Indication de la part des autres provisions techniques (Cm 20) (en % du total des autres provisions techniques (Cm 20)) pour laquelle la société d'audit a procédé à ses propres évaluations dans le cadre de l'audit annuel.						
N2 Contrôle quantitatif dans le cadre de l'audit de base		Etendue de l'audit	Exact	Inexact	Explications	Nature	Classification
N2.1	Les estimations des provisions de vieillissement (Cm 16) de l'entreprise d'assurance sont adéquates.	Audit					
N2.2	Les estimations des autres provisions techniques (Cm 20) de l'entreprise d'assurance sont adéquates.	Audit					
N2.3	<p>Une description du processus appliqué par la société d'audit lors du contrôle quantitatif des provisions de vieillissement (Cm 16) de l'entreprise d'assurance a été fournie ci-après.</p> <p><i>Remarque : cette description doit permettre de vérifier les contrôles d'audit réalisés, la logique utilisée par la société d'audit pour définir la classification concernant le point d'audit N2.1 et les éventuelles infractions aux prescriptions du droit de la surveillance qu'elle a constatées. Il faut ici justifier le choix de la méthode de provisionnement de manière compréhensible sous le point « Contrôles d'audit effectués ». Les principaux motifs des éventuels écarts matériels entre les estimations de l'entreprise d'assurance et celles de la société d'audit doivent être indiqués sous le point « Appréciation des résultats ».</i></p>	Audit					
<p>Contrôles d'audit effectués :</p> <p>Appréciation des résultats :</p> <p>Eventuelles irrégularités :</p>							

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

<p>N2.4</p>	<p>Une description du processus appliqué par la société d'audit lors du contrôle quantitatif des autres provisions techniques (Cm 20) de l'entreprise d'assurance a été fournie ci-après.</p> <p><i>Remarque : cette description doit permettre de vérifier les contrôles d'audit réalisés, la logique utilisée par la société d'audit pour définir la classification concernant le point d'audit N2.2 et les éventuelles infractions aux prescriptions du droit de la surveillance qu'elle a constatées. Il faut ici justifier le choix de la méthode de provisionnement de manière compréhensible sous le point « Contrôles d'audit effectués ». Les principaux motifs des éventuels écarts matériels entre les estimations de l'entreprise d'assurance et celles de la société d'audit doivent être indiqués sous le point « Appréciation des résultats ».</i></p>	<p>Audit</p>					
	<p>Contrôles d'audit effectués :</p> <p>Appréciation des résultats :</p> <p>Eventuelles irrégularités :</p>						

Points d'audit « Provisions techniques »
Branche « Maladie »
Version année d'exercice 2021

VU:

A DONNEES	<p>Sous « Produits/Groupes de produits », il faut indiquer les assurances-maladie complémentaires sur lesquelles l'entreprise d'assurance détermine les provisions (désignations selon l'annexe EHP : produit_id et acronyme).</p> <p>Les paramètres « Taux des frais de gestion », « Taux d'actualisation », « Hypothèses de mortalité », « Hypothèses de résiliation » et « Horizon temporel de la projection » sont indiqués dans le tableau ci-dessous selon les indications de l'entreprise d'assurance. <i>Si la société d'audit devait utiliser d'autres valeurs pour le calcul, elle doit justifier son choix sous N2.3 et chiffrer la différence dans le résultat.</i></p> <p>Remarque : Si la société d'audit utilise une autre répartition, il convient de choisir le plus petit niveau d'agrégation possible afin de pouvoir comparer les résultats de la société d'audit et ceux de l'entreprise d'assurance.</p> <p>Si le besoin est calculé pour plus de dix produits/groupes de produits, il convient d'ajouter d'autres tableaux.</p> <p><i>Les classes d'âge sont cohérentes avec les classes d'âge des formulaires EHP (cf. à ce propos points d'audit K.1, L.1 et L.2).</i></p> <p>Toutes les données saisies doivent être celles valides à la date de référence (31 décembre), en milliers de CHF.</p>
------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tableau 1		Provisions de vieillissement (Cm 16)						
	Produit / Groupe de produits							
	Taux des frais de gestion							
	Hypothèses de mortalité							
	Hypothèses de résiliation							
	Taux d'actualisation							
	Paielements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)							
	Horizon temporel de la projection							
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Domage moyen par tête, brut (selon les données brutes, sans lissage)	Domage moyen par tête, avec lissage	Domage moyen par tête, avec lissage	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)	
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
00-18								
19-25								
26-30								
31-35								
36-40								
41-45								
46-50								
51-55								
56-60								
61-65								
66-70								
71-75								
76-80								
81+								
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 2		Provisions de vieillissement (Cm 16)						
	Produit / Groupe de produits							
	Taux des frais de gestion							
	Hypothèses de mortalité							
	Hypothèses de résiliation							
	Taux d'actualisation							

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

Paielements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)								
Horizon temporel de la projection								
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Domage moyen par tête.	Domage moyen par tête.	Domage moyen par tête.	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)	
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
00-18								
19-25								
26-30								
31-35								
36-40								
41-45								
46-50								
51-55								
56-60								
61-65								
66-70								
71-75								
76-80								
81+								
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 3		Provisions de vieillissement (Cm 16)						
Produit / Groupe de produits								
Taux des frais de gestion								
Hypothèses de mortalité								
Hypothèses de résiliation								
Taux d'actualisation								
Paielements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)								
Horizon temporel de la projection								
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Domage moyen par tête.	Domage moyen par tête.	Domage moyen par tête.	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)	
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
00-18								
19-25								
26-30								
31-35								
36-40								
41-45								
46-50								
51-55								
56-60								
61-65								
66-70								
71-75								
76-80								
81+								
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

Points d'audit « Provisions techniques »
Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

Tableau 4		Provisions de vieillissement (Cm 16)							
Produit / Groupe de produits									
Taux des frais de gestion									
Hypothèses de mortalité									
Hypothèses de résiliation									
Taux d'actualisation									
Paielements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)									
Horizon temporel de la projection									
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Domage moyen par tête,	Domage moyen par tête,	Domage moyen par tête,	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)		
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	
00-18									
19-25									
26-30									
31-35									
36-40									
41-45									
46-50									
51-55									
56-60									
61-65									
66-70									
71-75									
76-80									
81+									
Total		-	-	-	-	-	-	-	

Tableau 5		Provisions de vieillissement (Cm 16)							
Produit / Groupe de produits									
Taux des frais de gestion									
Hypothèses de mortalité									
Hypothèses de résiliation									
Taux d'actualisation									
Paielements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)									
Horizon temporel de la projection									
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Domage moyen par tête,	Domage moyen par tête,	Domage moyen par tête,	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)		
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	
00-18									
19-25									
26-30									
31-35									
36-40									
41-45									
46-50									
51-55									
56-60									
61-65									
66-70									
71-75									
76-80									

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

81+									
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 6		Provisions de vieillissement (Cm 16)							
Produit / Groupe de produits									
Taux des frais de gestion									
Hypothèses de mortalité									
Hypothèses de résiliation									
Taux d'actualisation									
Paiements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)									
Horizon temporel de la projection									
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)		
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	
00-18									
19-25									
26-30									
31-35									
36-40									
41-45									
46-50									
51-55									
56-60									
61-65									
66-70									
71-75									
76-80									
81+									
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 7		Provisions de vieillissement (Cm 16)							
Produit / Groupe de produits									
Taux des frais de gestion									
Hypothèses de mortalité									
Hypothèses de résiliation									
Taux d'actualisation									
Paiements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)									
Horizon temporel de la projection									
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)		
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	
00-18									
19-25									
26-30									
31-35									
36-40									
41-45									
46-50									

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

51-55									
56-60									
61-65									
66-70									
71-75									
76-80									
81+									
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 8		Provisions de vieillissement (Cm 16)							
	Produit / Groupe de produits								
	Taux des frais de gestion								
	Hypothèses de mortalité								
	Hypothèses de résiliation								
	Taux d'actualisation								
	Paielements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)								
	Horizon temporel de la projection								
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)		
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	
00-18									
19-25									
26-30									
31-35									
36-40									
41-45									
46-50									
51-55									
56-60									
61-65									
66-70									
71-75									
76-80									
81+									
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 9		Provisions de vieillissement (Cm 16)							
	Produit / Groupe de produits								
	Taux des frais de gestion								
	Hypothèses de mortalité								
	Hypothèses de résiliation								
	Taux d'actualisation								
	Paielements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)								
	Horizon temporel de la projection								
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)		
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	
00-18									

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

19-25									
26-30									
31-35									
36-40									
41-45									
46-50									
51-55									
56-60									
61-65									
66-70									
71-75									
76-80									
81+									
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 10		Provisions de vieillissement (Cm 16)							
Produit / Groupe de produits									
Taux des frais de gestion									
Hypothèses de mortalité									
Hypothèses de résiliation									
Taux d'actualisation									
Paielements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)									
Horizon temporel de la projection									
Classes d'âge	Effectif	Prime moyenne par tête	Domage moyen par tête.	Domage moyen par tête.	Domage moyen par tête.	Valeur actuelle des dommages	Provision de vieillissement (Cm 16)		
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	
00-18									
19-25									
26-30									
31-35									
36-40									
41-45									
46-50									
51-55									
56-60									
61-65									
66-70									
71-75									
76-80									
81+									
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

A DONNÉES

Sous « Produits/Groupes de produits », il faut indiquer les assurances-maladie complémentaires sur lesquelles l'entreprise d'assurance a déterminé les provisions (désignations selon l'annexe EHP : produit_id et acronyme).

Les paramètres « Taux des frais de gestion », « Taux d'actualisation », « Hypothèses de mortalité », « Hypothèses de résiliation » et « Horizon temporel de la projection » sont indiqués dans le tableau ci-dessous selon les indications de l'entreprise d'assurance. *Si la société d'audit devait utiliser d'autres valeurs pour le calcul, elle doit justifier son choix sous N2.4 et chiffrer la différence dans le résultat.*

Remarque :

Si la société d'audit utilise une autre répartition, il convient de choisir le plus petit niveau d'agrégation possible afin de pouvoir comparer les résultats de la société d'audit et ceux de l'entreprise d'assurance.

Si le besoin est calculé pour plus de dix produits/groupes de produits, il convient d'ajouter d'autres tableaux en conséquence.

Toutes les données saisies doivent être celles valides à la date de référence (31 décembre), en milliers de CHF.

Tableau 1		Autres provisions techniques (Cm 20)					
Désignation de la provision selon le plan d'exploitation							
Produit / Groupe de produits							
Taux des frais de gestion							
Hypothèses de mortalité							
Hypothèse d'actualisation							
Taux d'actualisation							
Paiements pour sinistres (indiquer si par année de traitement ou par exercice comptable et si avec ou sans correction de l'IBNR)							
Horizon temporel de la projection							
Classes de risque	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête, brut (selon les donées brutes, sans lissage)	Dommmage moyen par tête, avec lissage	Dommmage moyen par tête, avec lissage	Autres provisions techniques (Cm 20)	
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
CR1							
CR2							
CR3							
CR4							
CR5							
CR6							
CR7							
CR8							
CR9							
CR10							
CR11							
CR12							
CR13							
CR14							
CR15							
CR16							
CR17							
CR18							
CR19							
CR20							
CR21							
Total	-	-	-	-	-	-	-

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

Tableau 2		Autres provisions techniques (Cm 20)					
		Désignation de la provision selon le plan d'exploitation					
		Produit / Groupe de produits					
		Taux des frais de gestion					
		Hypothèses de mortalité					
		Hypothèse d'actualisation					
		Taux d'actualisation					
		Paiements pour sinistres					
		Horizon temporel de la projection					
Classes de risque	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Autres provisions techniques (Cm 20)	
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
CR1							
CR2							
CR3							
CR4							
CR5							
CR6							
CR7							
CR8							
CR9							
CR10							
CR11							
CR12							
CR13							
CR14							
CR15							
CR16							
CR17							
CR18							
CR19							
CR20							
CR21							
Total	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 3		Autres provisions techniques (Cm 20)					
		Désignation de la provision selon le plan d'exploitation					
		Produit / Groupe de produits					
		Taux des frais de gestion					
		Hypothèses de mortalité					
		Hypothèse d'actualisation					
		Taux d'actualisation					
		Paiements pour sinistres					
		Horizon temporel de la projection					
Classes de risque	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Autres provisions techniques (Cm 20)	
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
CR1							

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

CR2								
CR3								
CR4								
CR5								
CR6								
CR7								
CR8								
CR9								
CR10								
CR11								
CR12								
CR13								
CR14								
CR15								
CR16								
CR17								
CR18								
CR19								
CR20								
CR21								
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 4		Autres provisions techniques (Cm 20)					
		Désignation de la provision selon le plan d'exploitation					
		Produit / Groupe de produits					
		Taux des frais de gestion					
		Hypothèses de mortalité					
		Hypothèse d'actualisation					
		Taux d'actualisation					
		Paielements pour sinistres					
		Horizon temporel de la projection					
Classes de risque	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Autres provisions techniques (Cm 20)	
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
CR1							
CR2							
CR3							
CR4							
CR5							
CR6							
CR7							
CR8							
CR9							
CR10							
CR11							
CR12							
CR13							
CR14							
CR15							
CR16							
CR17							

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

CR18								
CR19								
CR20								
CR21								
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 5		Autres provisions techniques (Cm 20)						
Designation de la provision selon le plan d'exploitation								
Produit / Groupe de produits								
Taux des frais de gestion								
Hypothèses de mortalité								
Hypothèse d'actualisation								
Taux d'actualisation								
Paielements pour sinistres								
Horizon temporel de la projection								
Classes de risque	Effectif selon indications de l'entreprise d'assurance	Prime moyenne par tête selon indications de l'entreprise d'assurance	Dommmage moyen par tête, selon indications de l'entreprise d'assurance	Dommmage moyen par tête, selon indications de l'entreprise d'assurance	Dommmage moyen par tête, selon estimations de la société d'audit	Autres provisions techniques (Cm 20) selon estimations de l'entreprise d'assurance		selon estimations de la société d'audit
CR1								
CR2								
CR3								
CR4								
CR5								
CR6								
CR7								
CR8								
CR9								
CR10								
CR11								
CR12								
CR13								
CR14								
CR15								
CR16								
CR17								
CR18								
CR19								
CR20								
CR21								
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 6		Autres provisions techniques (Cm 20)	
Designation de la provision selon le plan d'exploitation			
Produit / Groupe de produits			
Taux des frais de gestion			
Hypothèses de mortalité			
Hypothèse d'actualisation			
Taux d'actualisation			
Paielements pour sinistres			

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

Classes de risque	Horizon temporel de la projection		Dommmage moyen par tête, selon indications de l'entreprise d'assurance	Dommmage moyen par tête, selon indications de l'entreprise d'assurance	Dommmage moyen par tête, selon estimations de la société d'audit	Autres provisions techniques (Cm 20)	
	Effectif selon indications de l'entreprise d'assurance	Prime moyenne par tête selon indications de l'entreprise d'assurance				selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
CR1							
CR2							
CR3							
CR4							
CR5							
CR6							
CR7							
CR8							
CR9							
CR10							
CR11							
CR12							
CR13							
CR14							
CR15							
CR16							
CR17							
CR18							
CR19							
CR20							
CR21							
Total	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 7 Autres provisions techniques (Cm 20)							
	Designation de la provision selon le plan d'exploitation						
	Produit / Groupe de produits						
	Taux des frais de gestion						
	Hypothèses de mortalité						
	Hypothèse d'actualisation						
	Taux d'actualisation						
	Paiements pour sinistres						
	Horizon temporel de la projection						
Classes de risque	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Autres provisions techniques (Cm 20)	
	selon indications de	selon indications de	selon indications de	selon indications de	selon estimations de la société	selon estimations de	selon estimations de la société
	l'entreprise d'assurance	l'entreprise d'assurance	l'entreprise d'assurance	l'entreprise d'assurance	d'audit	l'entreprise d'assurance	d'audit
CR1							
CR2							
CR3							
CR4							
CR5							
CR6							
CR7							
CR8							
CR9							
CR10							
CR11							
CR12							

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

CR13								
CR14								
CR15								
CR16								
CR17								
CR18								
CR19								
CR20								
CR21								
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 8		Autres provisions techniques (Cm 20)						
		Désignation de la provision selon le plan d'exploitation						
		Produit / Groupe de produits						
		Taux des frais de gestion						
		Hypothèses de mortalité						
		Hypothèse d'actualisation						
		Taux d'actualisation						
		Paielements pour sinistres						
		Horizon temporel de la projection						
Classes de risque	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête.	Dommmage moyen par tête.	Dommmage moyen par tête.	Autres provisions techniques (Cm 20)		
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	
CR1								
CR2								
CR3								
CR4								
CR5								
CR6								
CR7								
CR8								
CR9								
CR10								
CR11								
CR12								
CR13								
CR14								
CR15								
CR16								
CR17								
CR18								
CR19								
CR20								
CR21								
Total	-	-	-	-	-	-	-	

Tableau 9		Autres provisions techniques (Cm 20)	
		Désignation de la provision selon le plan d'exploitation	
		Produit / Groupe de produits	

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

		Taux des frais de gestion					
		Hypothèses de mortalité					
		Hypothèse d'actualisation					
		Taux d'actualisation					
		Paielements pour sinistres					
		Horizon temporel de la projection					
Classes de risque	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Autres provisions techniques (Cm 20)	
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
CR1							
CR2							
CR3							
CR4							
CR5							
CR6							
CR7							
CR8							
CR9							
CR10							
CR11							
CR12							
CR13							
CR14							
CR15							
CR16							
CR17							
CR18							
CR19							
CR20							
CR21							
Total	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 10		Autres provisions techniques (Cm 20)					
		Désignation de la provision selon le plan d'exploitation					
		Produit / Groupe de produits					
		Taux des frais de gestion					
		Hypothèses de mortalité					
		Hypothèse d'actualisation					
		Taux d'actualisation					
		Paielements pour sinistres					
		Horizon temporel de la projection					
Classes de risque	Effectif	Prime moyenne par tête	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Dommmage moyen par tête,	Autres provisions techniques (Cm 20)	
	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon indications de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit	selon estimations de l'entreprise d'assurance	selon estimations de la société d'audit
CR1							
CR2							
CR3							
CR4							
CR5							
CR6							
CR7							

Points d'audit « Provisions techniques »

Branche « Maladie »

Version année d'exercice 2021

VU:

CR8								
CR9								
CR10								
CR11								
CR12								
CR13								
CR14								
CR15								
CR16								
CR17								
CR18								
CR19								
CR20								
CR21								
Total	-	-	-	-	-	-	-	-